



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

assurances

Question écrite n° 78099

Texte de la question

Mme Valérie Corre attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le système des mutuelles d'assurances santé. Celui-ci manque de transparence. Il est souvent impossible de connaître la redistribution opérée par la mutuelle. Par exemple, une mutuelle santé qui prend peu de prestations en charge tout en encaissant de fortes cotisations devrait être considérée comme inefficace. Il serait intéressant que les consommateurs en soient avertis. Elle se demande si le Gouvernement envisage la diffusion publique du taux de redistribution de chaque mutuelle (prestations reversées aux assurés comparativement par rapport aux cotisations versées par ces derniers) et si une action groupe de consommateurs pourrait être suivie par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Corre](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78099

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2759

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)